



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Covid 19 - Coronavirus : le Département de la Marne s'organise

Châlons-en-Champagne, le 13 mars 2020

*Suite aux mesures annoncées hier soir par le Président de la République devant l'épidémie de COVID-19, les services de Département de la Marne s'organisent.*

*Christian BRUYEN, Président du Département de la Marne soutient le dispositif mis en place par l'Etat et invite au respect des recommandations sanitaires pour éviter les risques de contamination.*

Conformément aux récentes déclarations d'Emmanuel MACRON, le Département de la Marne a d'ores et déjà décidé de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité de l'ensemble de ses missions de Service Public tout en prenant en compte les mesures nécessaires énoncées par le Président de la République et les services de l'Etat.

Le télétravail sera ainsi favorisé auprès des 2000 agents du Département en fonction des missions qui sont les leurs. Ces derniers sont invités à respecter strictement les informations, recommandations et mesures sanitaires qui leur seront largement dispensées.

Le Président Christian BRUYEN soutient également la décision du chef de l'Etat de maintenir les élections municipales et encourage vivement l'ensemble des Marnaises et des Marnais à se rendre dans les bureaux de vote dimanche 15 et 22 mars prochain.

Il en appelle également à la responsabilité et au civisme de chacun afin de contribuer à ralentir et à limiter la propagation du virus sur le territoire national en appliquant les recommandations des autorités sanitaires.

Il salue le remarquable engagement des professionnels de la santé qui font face à cette crise sanitaire avec courage et dévouement.

Le Département de la Marne saura apporter son concours à l'Etat pour faire face à cette crise dans le cadre de ses missions et de ses compétences.

### **Contact presse :**

Jérôme GORGEOT

Chef de Cabinet

06-77-04-99-66

[jerome.gorgeot@marne.fr](mailto:jerome.gorgeot@marne.fr)